

Séminaire d'intégration à l'ermitage du Frère Joseph à VENTRON (Vosges)

Consignes aux élèves

- La participation au séminaire d'intégration constitue une obligation de service et fait partie intégrante de la formation initiale ; aucune absence ne sera autorisée.
 - Les élèves devront impérativement avoir passé la visite médicale avant le séminaire.
 - Les conjoints ne sont pas admis à l'occasion de ce séminaire.
 - Seuls les téléphones publics installés dans l'établissement pourront être utilisés, les lignes téléphoniques dans les chambres ne seront pas activées. La réception de l'hôtel pourra éventuellement prendre des messages à l'intention des élèves.
 - Numéro d'appel de la réception : 03.29.24.18.29.
 - Numéro de télécopie : 03.29.24.16.57.
 - Les boissons (en dehors de celles servies au cours des repas) seront à la charge des élèves.
 - Il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées.
 - Les activités proposées à Ventron, en fonction de l'aptitude physique de chacun, sont les suivantes :
 - ⇒ marche de découverte
 - ⇒ parcours d'orientation par groupe.
- Tennis, ping-pong, piscine pourront être pratiqués en dehors des activités prévues au programme.
- **Le matériel et les effets suivants sont à prévoir dans le cadre des activités de plein air ou sportives du séminaire :**
 - ⇒ une bonne paire de chaussures de marche ou de sport et les effets vestimentaires adéquats (vêtement imperméable, tee-shirts, pantalon, bermuda ou short,...)
 - ⇒ maillot de bain et matériel de tennis (pour ceux qui le souhaitent).